

Att. :

M. Jean-Luc Duho

c/o MIG / Mak International Group

Dynamo FC d'Abomey

**NOTIFICATION DU DISPOSITIF DE LA DÉCISION
CONFLIT DE TRAVAIL RELATIF À L'ENTRAINEUR
JEAN-LUC DUHO
Réf. Nr. FPSD-15135**

Mesdames, Messieurs,

Veuillez trouver ci-joint le dispositif de la décision rendue dans l'affaire susmentionnée.

Nous vous prions de bien vouloir prendre note du contenu de cette décision.

Nous demeurons à votre disposition et vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

FIFA

A handwritten signature in blue ink, reading 'Erika Montemor Ferreira'.

Erika Montemor Ferreira
Chef du Statut du Joueur

Copy for information:

- FBF
- CAF

Fédération Internationale de Football Association

FIFA-Strasse 20 P.O. Box 8044 Zurich Switzerland
Tel: +41 43/222 7777 psdfifa@fifa.org

Décision de la Chambre du Statut du Joueur

le 27 août 2024

concernant un conflit de travail relatif à l'entraîneur Jean-Luc Duho

PAR :

Jesús Arroyo (Espagne)

DEMANDEUR :

Jean Luc Duho, France

Représenté par MIG / Mak International Group

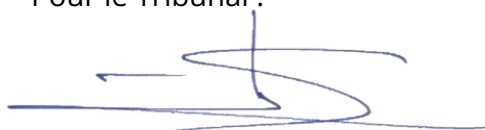
DÉFENDEUR :

Dynamo FC d'Abomey, Bénin

Décision de la Chambre du Statut du Joueur

1. La demande du demandeur, Jean-Luc Duho, est **rejetée**.
2. La présente décision est rendue sans coûts.

Pour le Tribunal :



Emilio García Silvero

Chief Legal & Compliance Officer

NOTE RELATIVE AU DISPOSITIF DE LA DÉCISION :

Conformément à l'art. 15 des Règles de Procédure du Tribunal du Football (ci-après : les *Règles de Procédure*), la présente communication n'inclut que le dispositif de la décision et non la motivation.

Toute partie souhaitant recevoir la motivation de la décision devra envoyer une **requête par écrit** à la FIFA **dans les 10 jours** suivant la notification du dispositif de la décision. Le manquement à cette formalité dans le délai imparti aura pour conséquence que la décision sera définitive et exécutoire et les parties seront considérées comme ayant renoncé à leur droit d'interjeter appel.

CONTACT :

Fédération Internationale de Football Association

FIFA-Strasse 20 P.O. Box 8044 Zurich Switzerland

www.fifa.com | legal.fifa.com | psdfifa@fifa.org | T : +41 (0)43 222 7777